

Assemblée générale de l'Abbaye
24 avril 2009 à la buvette de Saint-Cierges

Ouverture de la séance à 20h10 par l'Abbé-président, M. Louis Jaton, qui désigne Mme Laetitia Angéloz et M. Christophe Grandjean comme scrutateurs de l'assemblée.

L'assemblée a été valablement convoquée par courrier fin mars 2009.

L'ordre du jour sera complété par un point divers.

30 membres sont présents, 19 sont excusés.

Nous devons malheureusement déplorer plusieurs décès portés à notre connaissance depuis la dernière assemblée, il s'agit de MM Victor Pahud, Reynold Diserens, Charles Sonnay, Armand Grünenwald, Jules Stuby et Christian Mingard. Une minute de silence permet d'honorer la mémoire de ces membres disparus.

Après lecture, **le procès-verbal** de l'assemblée générale du 20 avril 2007 est accepté à l'unanimité.

Admissions :

Comme il n'y a pas eu de fête depuis la dernière assemblée, nous n'avons aucune admission.

Démissions :

Nous devons malheureusement enregistrer la démission de M. Ulysse Guignet, Chapelle.

Exclusions

Conformément aux statuts, 8 personnes n'ayant pas payé les trois dernières cotisations, soit 2001, 2004 et 2006 sont exclues de la société. Il s'agit de MM Pascal Schranz, Roland Buser, Didier Favre, Roger Favre, Jean-Pierre Guignet, Philippe Guignet, Claude Monachon et Victor Corthésy.

L'Abbé-président rappelle à chacun qu'il est nécessaire de recruter des nouveaux membres.

Les démissions et les exclusions sont acceptées en bloc.

Comptes :

Mme Monique Renaud, caissière, nous informe de la situation financière au 31 mars 2009.

La fortune est de 29163.21 francs répartis sur le compte postal et à la banque Raiffeisen. Un solde de cotisations de 1410 francs est encore à encaisser.

Finances et cotisations :

L'assemblée accepte le statu quo.

La proposition est faite d'augmenter la cotisation perçue, le comité étudiera cette éventualité.

Prochaine fête :

Abbé-président rappelle qu'il appartient au comité de fixer la date de la prochaine fête et que pour l'instant les dates du 25 au 28 juin 2010 ou du 2 au 5 juillet 2010 sont retenues. Il faudra tenir compte des dates des girones de la société de Jeunesse. Les membres seront avertis dès que la date définitive sera retenue.

Elections statutaires :

M. Etienne Viret ne souhaite pas renouveler son mandat au sein du comité. Abbé-président le remercie pour l'important travail fourni au stand et comme banneret durant ces dernières années. Les autres membres du comité acceptent une réélection faite par acclamation.

Le comité est formé de : Louis Jaton, Abbé-président, Monique Renaud, Sylviane Crisinel, Alain Flückiger, Jean-Michel Pasche, Yanis Dind, Jean-Marc Forestier, Jean-François Jaton, Walter Rottensteiner, Jean-François Pochon et Christian Martin.

Divers

Le tir d'Aï, qui remplace le tir de Bretaye, a lieu le dimanche 28 juin 2009, les membres intéressés peuvent s'inscrire auprès du comité.

Une fête au village est organisée à Chapelle, elle aura lieu les 6 et 7 juin 2009, les sociétés locales et donc la société de l'Abbaye participent à cette manifestation. Les membres intéressés sont les bienvenus pour donner un coup de main.

Propositions individuelles :

Abbé-président appelle chacun à réfléchir au choix du prix commun de la prochaine fête puis il lève la séance à 20h35 en conviant chacun à une petite collation

Abbé-président
Louis Jaton

Secrétaire
Christian Martin